

CHAMBERY-GRAND LAC ECONOMIE

Syndicat mixte

Publié le 07/04/2025

Conseil Syndical

Session du 2 avril 2025

Le deux avril deux mille vingt-cinq, le Conseil Syndical de Chambéry-Grand Lac économie s'est réuni sous la présidence de Madame Marie-Pierre MONTORO-SADOUX, Présidente. La séance a été publique.

Etaient présents : Grégory BASIN - Luc BERTHOUD - Florence BOURGEOIS - Lionel DARBON - François FOURCHES - Michel FRUGIER - Florian MAITRE - Yves MERCIER - Vincent MIGUET – Marie-Pierre MONTORO-SADOUX – Franck MORAT a donné mandat à Christophe PIERRETON – Benoît PERROTON – Daniel ROCHAIX – Edouard SIMONIAN – Brigitte TOUGNE-PICAZO – André VERDU - Thierry REPENTIN

Excusés : Robert AGUETTAZ – Marie BENEVISE - Aloïs CHASSOT – Philippe DA SILVA LOPES – Rudolph DI GIORGIO – Thibaut GUIGUE – Benjamin LOUIS – Pascal MITHIEUX - Josette REMY — Olivier ROGNARD – Alain THIEFFENAT -

Pouvoirs : Nathalie FONTAINE à Luc BERTHOUD – Raphaële MOURIC à Florence BOURGEOIS

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 17

Secrétaire de séance : Luc BERTHOUD

Assistaient également à la séance : Patrice BLANCHOZ - Régis DORMOY – Christelle POUZERATTE - Béatrice RUBEAU - Véronique VALLA -

Date de convocation : 27 mars 2025

Délibération N° C25-20

PAE SAVOIE TECHNOLAC –

CESSION DU BATIMENT HOUSE BOAT 9 AU PROFIT DE M. RICHEL ET M. GAILLARD

Rapport au Conseil Syndical

Yves MERCIER, vice-président, rappelle que Chambéry-Grand Lac économie est compétent pour la gestion et l'aménagement du parc d'activités économiques de Savoie Technolac.

A ce titre, Chambéry-Grand Lac économie possède un parc immobilier dont fait partie le bâtiment House Boat n°9 situé 12 allée Lac de Garde, Savoie Technolac, sur la commune du Bourget-du-Lac, et cadastré section AH numéro 91.

Dans le cadre du plan de cessions partielles du parc immobilier, il a été convenu de ne pas renouveler les contrats de location dans le bâtiment House Boat n°9 afin de le céder libre de toute occupation.

Monsieur Stéphane RICHEL et Monsieur Cédric GAILLARD, dirigeants du bureau d'études SRIGC, et actuellement locataires de locaux au premier étage du bâtiment Horloge, 16 avenue Lac du Bourget, se sont rapprochés de Chambéry-Grand Lac économie afin d'acquérir le bâtiment House Boat n° 9.

Cette acquisition leur permettra de transférer les activités du bureau d'étude SRIGC dans le cadre de son développement.

Après négociation, il est proposé de vendre le bâtiment House Boat n° 9, et les 15 places de stationnement privatives qui lui sont affectées, à Monsieur RICHEL et Monsieur GAILLARD, ou toute société qu'ils se substitueraient dans le cadre de cette acquisition, moyennant le prix de 618 000 € HT.

- ✓ Vu l'arrêté préfectoral portant création du syndicat mixte Chambéry-Grand Lac économie,
- ✓ Vu l'avis conforme du Pôle Evaluation Domaniale de la Direction départementale des finances publiques de la Savoie,

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1 : Approuve la cession du bâtiment House Boat (HB) n°9 et les 15 places de stationnement privatives qui lui sont affectées, situés dans le PAE SAVOIE TECHNOLAC, 12 allée Lac de Garde, sur la commune du Bourget-du-Lac, et cadastrés section AH n°91, au profit de Monsieur RICHEL et Monsieur GAILLARD, ou toute société qu'ils se substitueraient dans le cadre de cette acquisition, moyennant le prix de 618 000 € HT.

Article 2 : Précise que les frais d'actes, taxes, droits et émoluments sont à la charge de l'acquéreur.

Article 3 : Autorise la Présidente ou son représentant à signer l'acte de vente et tous documents s'y rapportant.

Fait à Le Bourget-du-Lac,
Le 2 avril 2025.



Marie-Pierre MONTORO-SADOUX
Présidente